



L'ÉCLAIREUR DE HÉNANBIHEN

OCTOBRE 2025

Edito 



Chaque année, **Octobre Rose** nous rappelle l'importance de la **prévention** et du **dépistage du cancer du sein**. À Hénanbihen, la mobilisation prend tout son sens à travers des rendez-vous conviviaux et solidaires.

Le 11 octobre, l'association Rando'bihen nous invite à chausser nos baskets pour une **randonnée pédestre** ouverte à tous, ponctuée d'**animations qui rassemblent petits et grands**.

Un moment simple, chaleureux, mais porteur d'un message essentiel : avancer ensemble contre la maladie.

La musique et le chant seront également **à l'honneur le 26 octobre** en l'Église de Hénanbihen, avec les concerts réunissant les Chœurs d'Émeraude, le Chœur des Hommes de la Baie et la participation des enfants des écoles de la commune.

Quand marcheurs, chanteurs et enfants s'unissent pour la solidarité et l'espoir, cela est une belle preuve d'engagement de notre commune.

Le 25 Octobre sera inaugurée la **Maison Associative**, un lieu qui rassemble désormais la **bibliothèque associative**, un **local pour les jeunes** et une **salle informatique et réunion**.

À travers ce projet, la municipalité a souhaité affirmer une conviction forte : la **culture a toute sa place en milieu rural**. Parce que lire, apprendre, découvrir, échanger et se retrouver ne doivent pas être réservés aux grandes villes, nous avons voulu créer ici, à proximité de chacun, un espace ouvert à tous.

La Maison Associative, c'est aussi un lieu tourné vers l'avenir : un **local pour l'association des jeunes (AJHA)**, où les idées et les projets pourront grandir, et une **salle informatique pour assurer les cours hebdomadaires**.

Ce bâtiment, qui avait besoin de reprendre vie, deviendra vite un lieu où se croisent générations, savoirs et initiatives, au service du dynamisme communal. Venez nombreux visiter la Maison Associative lors de cette inauguration.

Jean-Michel DANIEL,
Adjoint

~ CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AOÛT 2025 ~

Extraits des délibérations du dernier conseil municipal.

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 août à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Hénanbihen, légalement convoqué le 18 août deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Michel LEBRET, Maire.

Étaient présents : M. LEBRET Jean-Michel, Mme CORDON Catherine, M. GAUTHIER Joseph, Mme THEVENIN Eliane, M. DANIEL Jean-Michel, Monsieur HOUZE Daniel, Mme DURAND Anne, M. Yves CRINON, M. MENARD Alexis, M. CHANTOISEL Fabien, Mme HINGANT Claudine.

Étaient excusés : Mme ABBE Jacqueline pouvoir à Joseph GAUTHIER, M. CHMIELEWSKI Ludovic pouvoir à Jean-Michel DANIEL, Mme COURCOUX Aurélie pouvoir à Catherine CORDON, M. MEHOUS Gwenaël pouvoir à Fabien CHANTOISEL.

• **Avis sur le Programme Local de l'Habitat 2026-2031 de Lamballe Terre et Mer**

Le 8 juillet 2025, le Conseil communautaire a approuvé les orientations et le plan d'actions du Programme Local de l'Habitat (PLH). C'est un document pivot de la définition d'une politique territoriale de l'habitat en proposant une réponse à l'ensemble des besoins en logements constatés sur le territoire. D'une durée de six ans, 2026-2031, le PLH a été élaboré en concertation avec l'ensemble des communes du territoire, l'Etat et l'ensemble des partenaires associés de droit.

Les 6 orientations du PLH :

- Répondre à la demande par la production de logements neufs
- Répondre à la demande par la réhabilitation, l'adaptation, la transformation du parc existant
- Répondre à la demande par la production de logements sociaux
- Répondre à la demande avec des propositions adaptées aux besoins spécifiques
- Accompagner le territoire vers la ZAN (Zéro Artificialisation Nette)
- Animer, accompagner, évaluer, ajuster la politique de l'habitat sur le territoire

Il est demandé aux communes de donner leur avis sur le futur programme Local de l'Habitat 2026-2031. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **émet** un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2026-2031 de Lamballe Terre & Mer, et **autorise** M. le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

• **Validation de l'entreprise retenue pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de la salle multi-activités : autorisation de signature de l'acte d'engagement**

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 30 avril 2025. Après examen des offres, la commission a décidé d'auditionner les trois cabinets les mieux classés : le cabinet DEAR, le cabinet LEMOAL et le cabinet BUCAILLE et WIENER.

Une visite sur site a eu lieu le lundi 12 mai avec les trois candidats sélectionnés. Le 4 juillet 2025 a eu lieu l'audition des trois candidats retenus précédemment. A l'issue de cette journée d'auditions, la décision n'a pas pu être prise. Une nouvelle audition des candidats a eu lieu le 21 juillet et la Commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'offre du cabinet Bucaille et Wiener pour un montant de 120 510 € TTC.

Pour valider la décision de recrutement du cabinet Bucaille et Wiener, le conseil doit délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (12 POUR, 3 CONTRE) : **valide** l'offre du cabinet Bucaille et Wiener pour un montant de 120 510 € TTC, **autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement pour le recrutement du cabinet Bucaille et Wiener, et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

~ CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2025 ~

Extraits des délibérations du dernier conseil municipal.

L'an deux mil vingt-cinq, le 12 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Hénanbihen, légalement convoqué le 4 septembre deux mil vingt-cinq, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Michel LEBRET, Maire.

Étaient présents : M. LEBRET Jean-Michel, Mme CORDON Catherine, M. GAUTHIER Joseph, M. DANIEL Jean-Michel, M. HOUZE Daniel, Mme ABBE Jacqueline, Mme DURAND Anne, M. MEHOUS Gwenaël, M. Yves CRINON, M. MENARD Alexis, Mme HINGANT Claudine.

Étaient excusés : Mme THEVENIN Eliane pouvoir à Mme CORDON Catherine, M. CHMIELEWSKI Ludovic pouvoir à M. DANIEL Jean-Michel, M. CHANTOISEL Fabien pouvoir à M. MENARD Alexis, Mme COURCOUX Aurélie pouvoir à M. GAUTHIER Joseph.

• **Fonds de concours communautaire en faveur des opérations d'investissement des communes : remplacement de la structure de jeux pour enfants de l'école Andrée Chedid**

Afin d'accompagner le développement de ses communes, Lamballe Terre et Mer a choisi de participer au financement de leurs investissements. Elle a décidé dans cet objectif d'allouer aux communes membres une enveloppe de fonds de concours de 1.5 millions d'euros pour trois ans, soit la période 2025-2027. Concernant l'éligibilité des projets, une distinction a été faite entre les communes de plus ou moins 1 500 habitants +/- 10% afin de tenir compte des contraintes budgétaires des petites communes. **Communes de moins de 1 500 habitants avec +/- 10%** : tous les projets d'investissement sont finançables.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assuré, hors subvention, il est proposé au conseil municipal de solliciter l'attribution d'un fonds de concours pour le projet suivant : **remplacement de la structure de jeux pour enfants de l'école Andrée Chedid**. Date prévisionnelle de démarrage des travaux : décembre 2025

Plan de financement prévisionnel :

Fonds de concours Lamballe Terre et Mer : 7380 € + Autofinancement commune : 7380.40 €

TOTAL : 14760.40 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : **approuve** le projet présenté, **valide** le plan de financement et le calendrier des travaux, **sollicite** une aide au titre du Fonds de Concours de Lamballe Terre et Mer et **autorise** le Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de ce projet, y compris à produire un nouveau plan de financement si nécessaire, la Commune s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions.

• **Bilan de la concertation et Arrêt du projet de PLU**

La révision du PLU s'est faite en concertation avec les Personnes Publiques Associées (2 réunions spécifiques dédiées) et les habitants, par l'organisation de deux réunions publiques ainsi que l'organisation d'un atelier « diagnostic agricole ». Le public a été amené à s'exprimer sur plusieurs thèmes, que ce soit par le biais des réunions publiques, des ateliers et concertations spécifiques, ou encore des registres.

Suite à l'Arrêt du projet de PLU, celui-ci sera soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées qui auront 3 mois pour nous faire un retour. Une enquête publique suivra pendant 2 mois afin que les habitants puissent faire leurs observations sur le projet de PLU. Il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter le projet de plan local d'urbanisme et de tirer le bilan de la concertation.

Délibération

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune de se doter d'un document unique de règles d'urbanisme, CONSIDERANT que les modalités de concertation définies lors de la prescription de la révision du PLU ont bien été respectées et mises en œuvre au cours de la démarche, CONSIDERANT que les personnes publiques associées, les habitants et les usagers ont pu formuler des remarques et propositions permettant d'ajuster et d'améliorer le projet de Plan Local d'Urbanisme sur les thématiques suivantes : l'habitat ; le développement économique sur le volet artisanal et commercial ; la trame verte et bleue à travers la préservation des espaces naturels et agricoles. CONSIDERANT que l'ensemble des thématiques abordées lors de la concertation ont été examinées et, dans la mesure du possible, prises en compte dans le projet de PLU ; CONSIDERANT qu'aucune opposition ne s'est exprimée sur le projet général ou sur la procédure ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré : **tire** un bilan positif de la concertation publique et arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme, **soumet** pour avis aux Personnes Publiques Associées le projet de PLU qui auront trois mois pour rendre un avis, **autorise** Monsieur le Maire à organiser une enquête publique en vue de l'approbation du PLU et à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération, et **affiche**, conformément à l'article R 153-3 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération qui fera l'objet d'un affichage en mairie pendant 1 mois.

~ PAROLE DE LA MINORITÉ ~

En septembre, nous l'avions annoncé : après un mandat marqué par très peu de projets, hormis la bibliothèque et le lotissement, nous redoutions que la commune ne se lance, dans la précipitation, dans des projets coûteux pour soigner son image... tout en laissant, bien sûr, la facture à la prochaine équipe.

Nous y sommes ! **Dès 2026, il faudra commencer à rembourser une somme largement supérieure au million d'euros** pour financer la bibliothèque ainsi que le futur cabinet médical.

Malgré ces dettes déjà engagées mais pas encore remboursées, la municipalité en ajoute des nouvelles : elle a signé pour réaliser une salle « multifonction », à peine plus grande qu'un ½ terrain de basket, dont le coût dépassera la aussi le million d'euros. Étonnamment, la construction ne commencera qu'après les prochaines élections. Nous tenons à souligner que, bien que les associations aient été consultées en amont, il n'y a eu aucun retour vers celles-ci concernant le projet final...

Cette **avalanche de dépenses de fin de mandat** n'apparaîtra pas dans les comptes financiers de 2025, donnant ainsi l'illusion d'une gestion maîtrisée. En réalité, ce sont les prochains élus et les habitants qui devront assumer ces dettes pendant des années. Pour rappel, **nous serons au-delà des 2 Millions engagés pour le prochain mandat.**

Alexis MENARD, Fabien CHANTOISEL et Gwenaël MEHOUS, élus de la minorité

~ INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ~



COMMUNE DE HÉNANBIHEN
Département des Côtes d'Armor

Monsieur le Maire, Jean-Michel LEBRET,
les adjoints et toute l'équipe municipale de
Hénanbihen,

Ont le plaisir de vous convier à
l'inauguration de la Maison des Associations:
bibliothèque, espace Jeunes, salles associa-
tives,

Le Samedi 25 octobre à 11h00
au 2, rue Abbé Philoux



Mairie de Hénanbihen - 1 square Henri Avril - 22550 Hénanbihen / 02 96 31 52 49 / accueil.mairie@henanbihen.fr

~ URBANISME ~

DP : déclaration préalable PC : permis de construire AT : autorisation de travaux

DP 0220762500041 : M. et Mme LEGOFF, construction d'un carport, 18 rue du Gros Chêne.
DP 0220762500043 : SARL FLEUR, conteneur de réception de marchandises, 32 rue de la Libération.
DP 0220762500045 : PHOTO CLIM, panneaux photovoltaïques, 14 Le Petit Gavre.
DP 0220762500046 : M. CHATTON Jérôme, clôture et dalle béton pour futur abri de jardin, 8 rue du Colombier.
DP 0220762500047 : Mme NEPVEU Claudine, clôture, 21 rue des Templiers.
PC 0220762500013 : M. GILLET Yves, extension de l'habitation, construction garage et préau, 11 La Rochaudière.
AT 0220762500001 : COMMUNE DE HENANBIHEN, création d'une salle d'accueil dans l'église, rue Abbé Philoux.



~ ÉTAT CIVIL ~

Décès :

Mme RAFFRAY Anne-Marie ép. MOINET, née le 6 septembre 1943 à Hénanbihen, décédée le 20 septembre 2025 à Matignon.

La municipalité présente ses sincères condoléances à la famille.



~ MESSAGE DE L'ECOLE SAINT-JOSEPH ~

C'est parti pour une nouvelle année scolaire !



Notre école Saint-Joseph et Notre-Dame-des-Champs a une nouvelle directrice, Émeline Ritz.

Une année « AU PAYS des CONTES » : cette année, le projet pédagogique de l'année s'articulera autour des contes traditionnels. Les élèves vont lire, relire et même découvrir un grand nombre de contes traditionnels qui font partie de notre patrimoine. Un projet regroupant littérature, documentaires, arts visuels, poésies, chants, théâtre, découverte du monde et productions d'écrits.

Les enfants vivront de nombreux projets au cours de cette année : cours de théâtre, initiation aux arts du cirque pour tous les élèves avec spectacle sous le chapiteau, mardi gras, voyage dans le temps : princes et princesses au château, spectacle des enfants : " Au pays des contes", voyage scolaire... Les élèves participeront également à de nombreuses activités sportives. Très belle année scolaire à tous !

Inscriptions possibles tout au long de l'année dès 2 ans. Contact : Emeline Ritz au 02.96.31.53.84
eco22.stjo.henanbihen@enseignement-catholique.bzh / ecolesaintjosephhenanbihen.fr

~ VIE ASSOCIATIVE ~

Hénanbihen

Octobre rose

11 octobre 13h15

Salle des fêtes

Randonnées pédestres: 8km, 5km, enfants 2,5km
inscription: 5 €

15h: Animations, stands

Ligue contre le Cancer, Collectif Triplettes Roses,
Les ReBelles

Vente d'objets en laine et poupées, buvette, gâteaux

26 octobre 17h

Concert à l'Église St Nicolas

Chœurs d'Émeraude,

Chœur d'Hommes de la Baie,

Les enfants des écoles d'Hénanbihen

Participation libre

Les prochains matchs des Equipes de Foot de Hénanbihen



le 19 octobre à Hénanbihen

13h30 : Hénanbihen USFF 2 / St-Alban FCCP 3 (match aller)

15h30 : Hénanbihen USFF 1 / Créhen Val FC 1 (match aller)

le 2 novembre à l'extérieur

13h30 : Yffiniac UF 2 / Hénanbihen USFF 2 (match aller)

15h30 : Coetquen St-Helen 1 / Hénanbihen USFF 1 (match aller)

RANDO'BIHEN - Circuits d' octobre

Pour tous renseignements :

randobihen@gmail.com ou **06.27.55.90.46**

Rendez-vous **mercredi 13H30** - Parking Ecole Privée

1er octobre : Pléven

8 octobre : St-Lormel (Guébriant)

15 octobre : St-Briac

22 octobre : St-Méloir des Bois

29 octobre : St-Jacut de la Mer

3 novembre : Pleslin

Rendez-vous **vendredi 9H30** - Parking Ecole Privée

3 octobre : Erquy

10 octobre : Jugon-les-Lacs

17 octobre : St-Cast Le Guildo

24 octobre : Plorec-sur-Arguenon

31 octobre : Fréhel (Les Rues)

7 novembre : Trégomar



Hénañtrail : la journée sportive revient pour sa dixième édition !

SAMEDI 22 NOV 2025



À PARTIR DE 13H
2 RANDONNÉES
8 km • 15 km

5 COURSES
ENFANTS/ADOS

NEW 2025
TRAIL COURT
14H15 **26 km**

COURSE NATURE
16H **8,5 km**

TRAIL NOCTURNE
18H **16 km**

DES PARCOURS
SEMÉS DE SURPRISES



Nous vous convions à réserver votre 22 novembre pour notre journée sportive.

Cette année pour fêter nos 10 ans nous organisons une nouvelle course : un Trail de 26 km.

Inscriptions sur le site Nextron très prochainement (courses et randonnées).

Cette année, nous verserons un don aux associations « For Rose" et ASL (association du syndrome de Lowe).

1€ reversé par inscription adulte course et randonnée.

Nous comptons sur vous les bénévoles de toujours sans qui cette journée ne serait pas possible. Merci de vous rapprocher des parents d'élèves de votre connaissance pour vous inscrire comme les années passées sinon de contacter Julien Toubanc au 0683558511 ou un des membres de l'association Hénañtrail.

Continuons de faire de cette journée sportive une belle fête sur la commune d'Hénañbihen !

Par avance, merci à nos commerçants et artisans pour leur soutien, aux propriétaires pour le droit de passage et à vous les habitants de notre commune pour votre présence nombreuse à cette journée.

RDV Le SAMEDI 22 Novembre dès 13H30.

Ateliers dictée organisés par des membres du Club du Bon Accueil



C'est la rentrée !

Alors à vos crayons pour la reprise de « L'atelier Dictées ».

Rendez-vous de 14h à 16h à la salle du Cercle à Hénañbihen les vendredis suivants :

- 21 novembre 2025
- 19 décembre 2025
- 9 janvier 2026
- 6 février 2026...

Reprise des cours de Tennis de Table



Le Tennis de Table va faire sa rentrée !

Les inscriptions peuvent se faire par téléphone auprès de Jean-Charles LEGOFF au 06.76.90.77.72

ABC Bibliothèque



L'association ABC (Bibliothèque) propose des **cours d'informatique pour débutants ou non-débutants** les lundis.

Pour tous renseignements : 06 27 55 90 46.

~ ANNONCES ~

Nouvel artisan à Hénañbihen

Benjamin Taillandier, un artisan de confiance au service de vos projets. À seulement 30 ans, Benjamin Taillandier a déjà derrière lui dix années d'expérience dans le domaine de la plomberie. Installé à Hénañbihen, dans les Côtes-d'Armor, il met aujourd'hui son savoir-faire et sa passion au service des particuliers comme des professionnels.

Les prestations de l'entreprise:

- Plomberie générale
- Installation et rénovation de sanitaires
- Création de salles de bain clés en main
- Travaux en neuf et en rénovation
- Ramonage bois et granulé

PLUMBERIE
SANITAIRES
SALLE DE BAIN COMPLÈTE
NEUF & RÉNOVATION
RAMONAGE

BENJAMIN TAILLANDIER

06 89 31 86 24 22550 HÉNAÑBIHEN

Basé à Hénañbihen, il intervient dans le secteur des Côtes-d'Armor, avec la volonté de maintenir un service de proximité, réactif et fiable.

Pour toute demande de devis ou d'intervention, vous pouvez joindre Benjamin Taillandier :

- Téléphone : 06 89 31 86 24
- E-mail : benjamin.taillandier@outlook.fr

~ ANNONCES (SUITE) ~

Un panier bio près de chez vous, c'est possible !



La Binée Paysanne est une association de producteurs bio créée en 2004. 21 producteurs bio et locaux vous proposent du pain, des légumes de saison, des produits laitiers (vache, brebis, chèvre), des pommes, des jus, du cidre, des œufs, des infusions, des confitures, de la farine, des poulets, de la viande porc, bœuf, agneau... rien n'est imposé, c'est à vous de choisir.

Vous pouvez retirer votre panier à Hénanbihen
Où : Salle Verte, Centre bourg rue Flanchec
Quand : le vendredi, de 17 h30 à 19 h
Infos et commandes sur le site : www.labineepaysanne.com
ou par téléphone : 02 96 72 83 48

RLM Concept s'agrandit !



Créée en juillet 2021 à Pléneuf-Val-André, la société **RLM Concept**, agence de maîtrise d'œuvre spécialisée dans la construction neuve, la rénovation, l'extension et l'aménagement, poursuit son développement.

Dirigée par **Julien Renault** et **Yoann Le Montreer**, elle a le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une **deuxième agence à Hénanbihen**, située **1 rue Aristide Briand**.

RLM Concept se tient à votre disposition pour vous accompagner dans tous vos projets de construction et d'aménagement.



CONCERT PRIVÉ 11 OCTOBRE 2025
Ouverture du bar 19H30 - concert 20h30

Sur réservation uniquement
Joëlle & Pierre 06 21 62 14 10

La Ville Marqué d'en Bas
22550 HENANBIHEN

ADMR
1^{er} réseau national et associatif de service à la personne
pour tous, toute la vie, partout

Pour un quotidien serein
L'ADMR vous propose

- ♦ GARDE D'ENFANTS
- ♦ SOUTIEN à LA PARENTALITE
- ♦ ENTRETIEN DU LOGEMENT
- ♦ REPIT PARENTAL
- ♦ VISITE POST MATERNITE

AIDE FINANCIERE POSSIBLE

Pour tout renseignements
02 96 61 42 36
contact@admr22.org

A vendre :

Remorque en bon état. Contact : 02.96.31.59.20

~ AGENDA ~

Samedi 11 octobre : Octobre Rose à Hénanbihen, randos et animations dès 13h15, salle des fêtes (programme sur affiche)

Samedi 25 octobre : Soirée Karaoké organisée par l'AJHA, dès 19h, salle des fêtes.

Dimanche 26 octobre : Concerts à l'église, pour Octobre Rose, à 17h (programme sur affiche)

Mardi 11 novembre : Cérémonie du souvenir de l'Armistice de 1918, à 11h au Monument aux Morts, suivie du vin d'honneur à la salle du Cercle.

Parution du prochain Eclairer Novembre 2025 : semaine 45 (du 3 au 9 novembre).

Date limite d'envoi de vos articles : **vendredi 17 octobre** / **mail** : accueil.mairie@henanbihen.fr

Important



Pour d'autres infos, au fil de l'eau, téléchargez l'application Panneau Pocket sur votre téléphone et choisissez Hénanbihen

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au vendredi de 9H à 12H

- Le lundi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30

- Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire ou ses adjoints **le samedi**.

☎ : 02.96.31.52.49
secretariat.mairie@henanbihen.fr
<https://www.henanbihen.fr/>

Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Du lundi au vendredi de 9H à 12H

Directeur de Publication
Jean-Michel LEBRET